

CAS PARTICULIER D'UN DOUBLE-LICENCIÉ MONTANT EN « FSGT 1re CATEGORIE » OU EN « Série 2 FFC »

Double licencié(e), vous venez de monter de catégorie dans une Fédération autre que l'UFOLEP, si vous relevez des cas cités ci-dessus, vous rentrez dans les cas particuliers de « Accès à la carte compétiteur UFOLEP des double licencié(e)s » (**Fiche 4**).

Tout(e) double licencié(e), classé(e) FFC « Pass'Cyclisme ou Pass'Cyclisme Open ou Série 3 avec 50 points et moins » ou 2e,3e,4e,5e catégorie FSGT en début de saison, **qui accède** à la suite de points marqués, à la « **Série 2 FFC** », **ou à la «1re catégorie FSGT»** doit à ce moment, **choisir sa fédération** : l'UFOLEP ou la (FFC ou FSGT). En aucun cas, il (elle) ne pourra, la saison suivante, accéder à la double licence, sauf s'il (elle) est rétrogradé(e) dans une des catégories admissibles à l'UFOLEP.

Votre choix (Barrez le cadre inutile)

Je choisis ma Fédération et je reste à l'UFOLEP, je ne participerai plus à aucune épreuve de la Fédération où ma catégorie n'est plus admissible à l'UFOLEP.

Si malgré tout, je continue à participer même occasionnellement dans cette Fédération, je devrai rendre immédiatement ma carte de compétiteur et je ne serai plus accepté dans les épreuves organisées par l'UFOLEP sur l'ensemble du territoire national.

(Mettre la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

Date :/...../.....

Nom :

N° de licence Ufolep :

Signature :

Je choisis ma Fédération et je préfère quitter l'UFOLEP, je ne participerai plus à aucune épreuve organisée sur le territoire national par l'UFOLEP.

Je devrai rendre à mon Président de club ma carte de compétiteur, la base de données Gest Cartes comprendra cette mention « Ne peut plus courir en UFOLEP » et il sera impossible de refaire une carte pour la saison en cours.

(Mettre la mention manuscrite « Lu et approuvé »)

Date :/...../.....

Nom :

N° de licence Ufolep :

Signature :

Le responsable de la Commission Nationale
Daniel MANUEL



Le Comité Départemental Ufolep :

Date :/...../..... Nom :

3 exemplaires (licencié, Comité Départemental, CNS)

Signature et cachet